



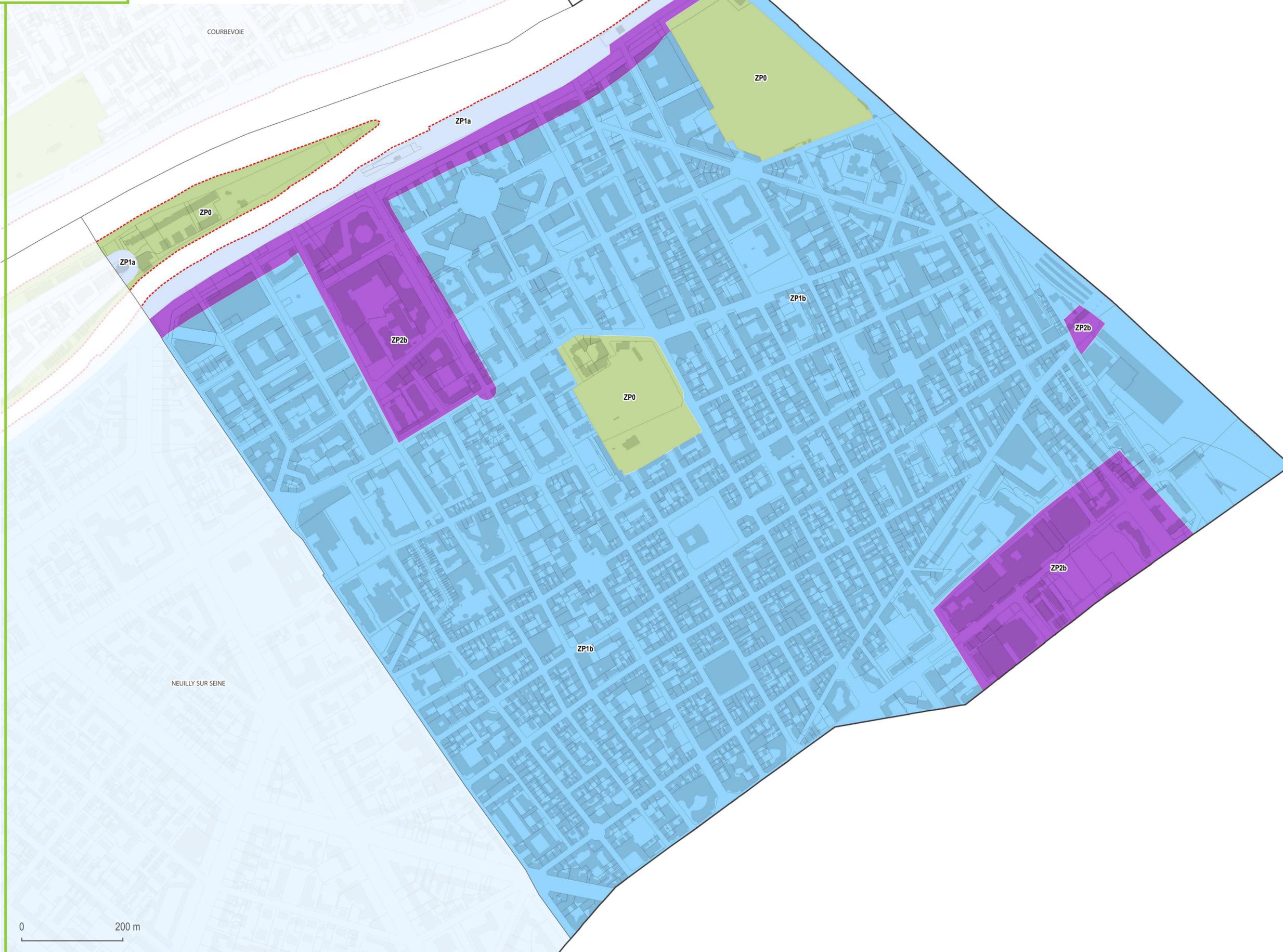
Plan de zonage

RPLi de l'EPT Paris Ouest la Défense

LEVALLOIS PERRET

- ZP0
- ZP1a
- ZP1b
- ZP2b

Limite d'agglomération

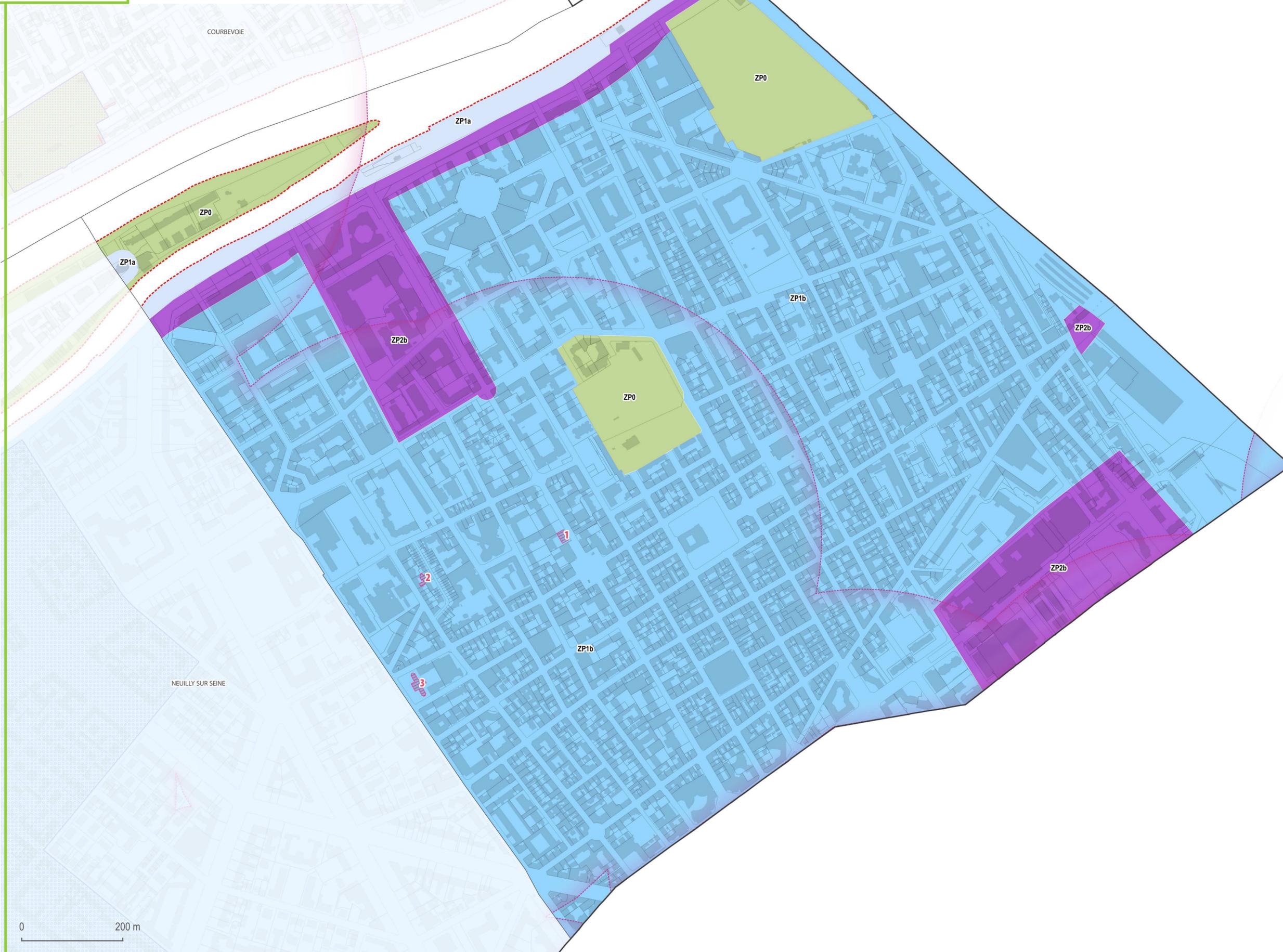




Plan de zonage

RPLi de l'EPT Paris Ouest la Défense

LEVALLOIS PERRET



- ZP0
- ZP1a
- ZP1b
- ZP2b

Limite d'agglomération

Monument historique (classé ou inscrit)

Abord des monuments historiques (périmètres de protection de 500 m ou périmètres de protection rapprochée)

N° Monument historique

- 1 Eglise réformée La Petite Étoile
- 2 Villa mauresque
- 3 Hôpital anglais "Hertford British Hospital Corporation"

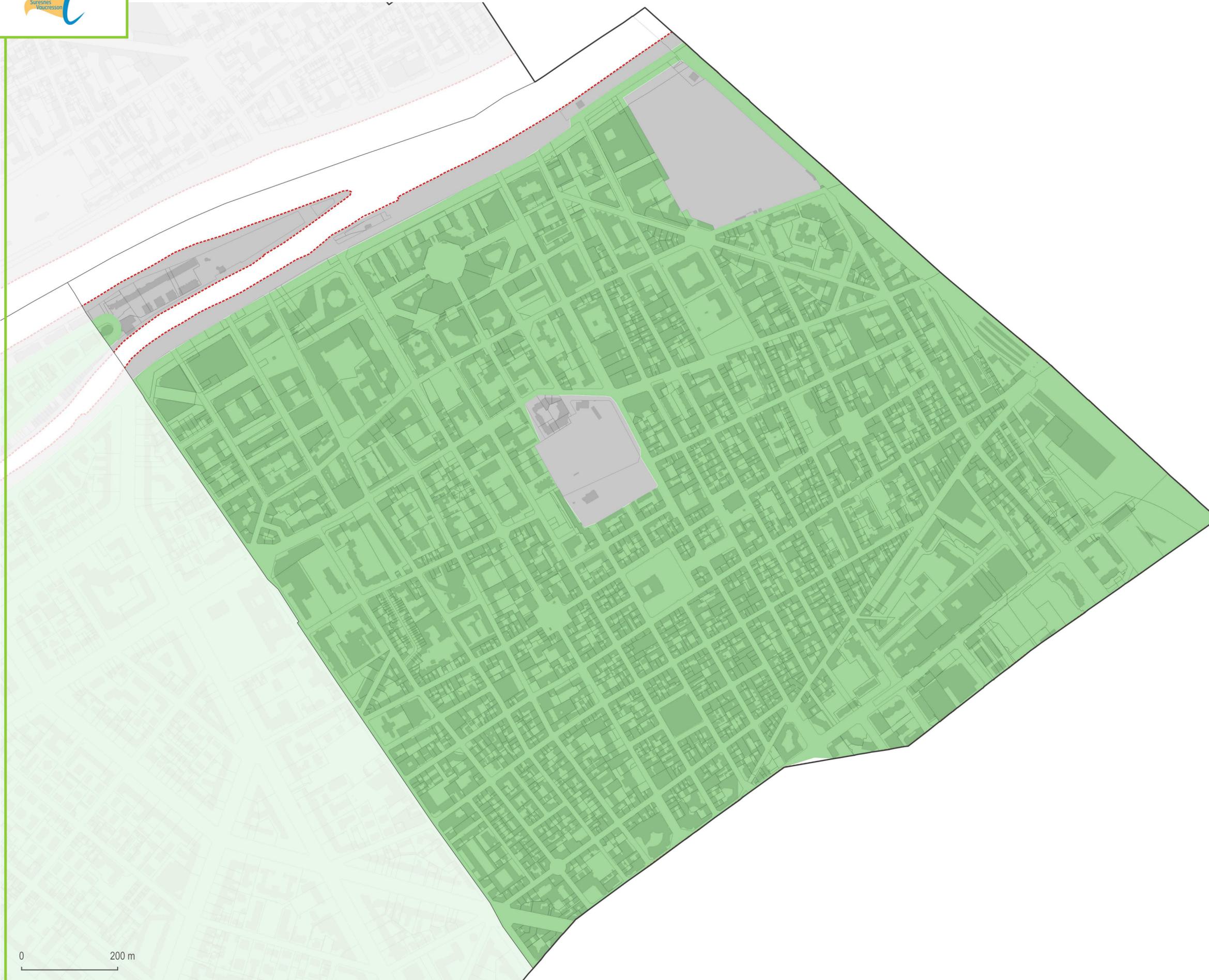


Autorisation des publicités numériques

RPLi de l'EPT Paris Ouest la Défense

LEVALLOIS PERRET

- Publicité numérique autorisée
- Publicité numérique interdite
- Limite d'agglomération



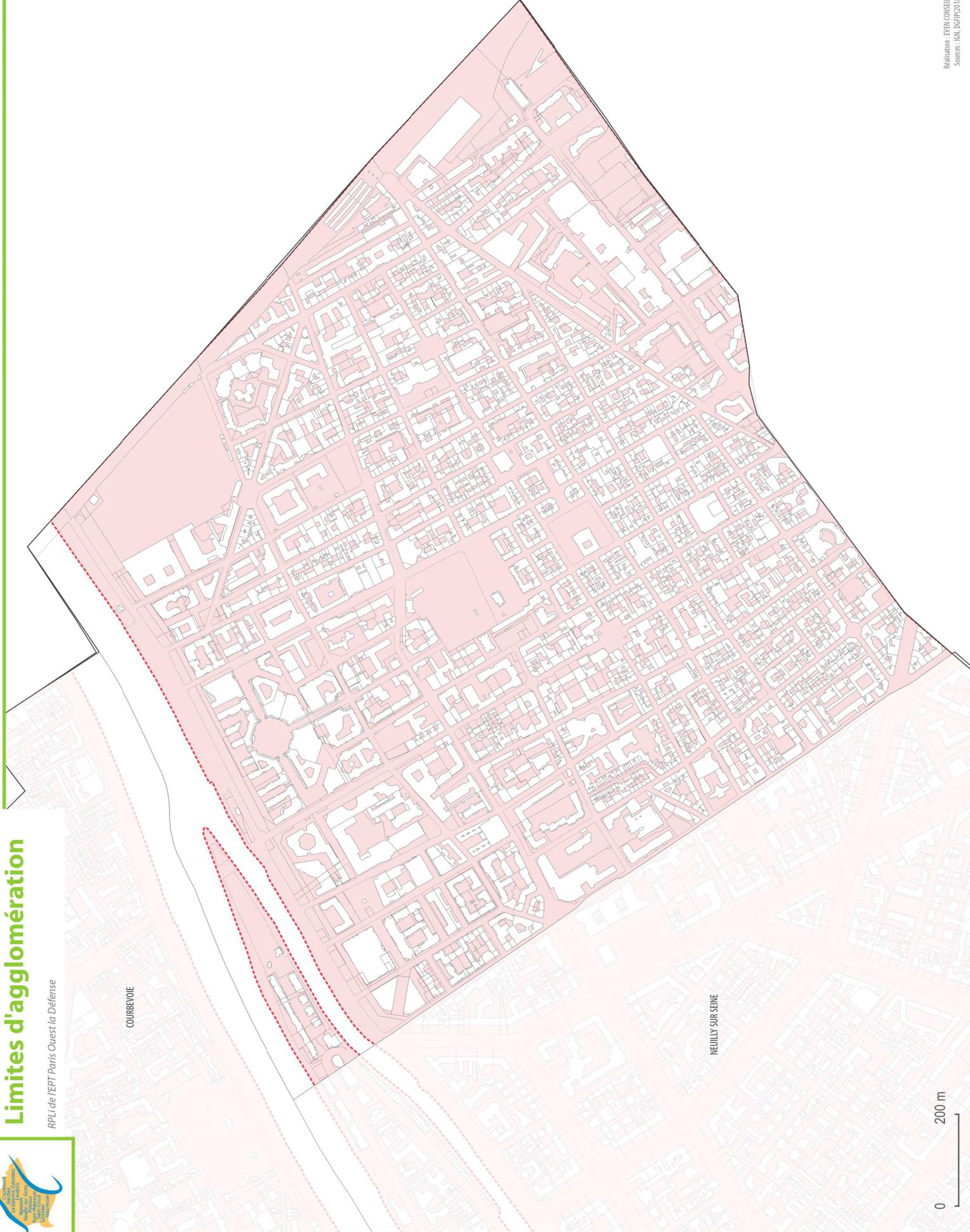
Limites d'agglomération

APL de l'EPT Paris Ouest la Défense

COURBEVOIE

NEUILLY SUR SEINE

0 200 m





VILLE DE LEVALLOIS

Direction Générale des
Services Techniques
- Voirie-
N/Réf : SD/AD/RS

Acte télétransmis en préfecture

le : 09 DEC. 2019

et affiché le : 09 DEC. 2019

00900

**ARRÊTÉ FIXANT LES LIMITES
DE L'AGGLOMERATION DE LEVALLOIS-PERRET**

Le Maire de Levallois,

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment, les articles L.2213-1 et L.2122-17 ;

Vu le Code de l'environnement et, notamment, l'article L581-1 et suivants ;

Vu le Code de la route et, notamment, les articles R.110-2 et R.411-2 ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié et actualisé relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

Vu la délibération n°11 (18/2018) du conseil de territoire de Paris Ouest La Défense du 27 mars 2018 ayant pour objet le lancement du règlement local de publicité intercommunal ;

Considérant que la zone agglomérée de Levallois-Perret nécessite, notamment à l'occasion de la création du règlement local de publicité intercommunal par l'Etablissement Public Territorial Paris Ouest La Défense, une fixation précise des limites de l'agglomération ;

Considérant, en conséquence, qu'il est nécessaire d'établir un arrêté fixant les limites de l'agglomération de Levallois-Perret qui sera annexé audit règlement local de publicité intercommunal ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1** Les limites de l'agglomération de Levallois, au sens de l'article R.110-2 du Code de la route, sont fixées aux limites administratives de la commune de Levallois, selon le plan joint, à l'exclusion de la Seine.
- ARTICLE 2** La signalisation réglementaire, conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle (signalisation d'indication d'entrée de ville), sera mise en place par la commune à chaque fois que nécessaire et, notamment, en l'absence de panneaux.
- ARTICLE 3** Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de sa signature. Il sera affiché et publié au recueil des actes administratifs et transmis à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine.
- ARTICLE 4** Ampliation du présent arrêté sera transmise au Président de l'Etablissement Public Territorial Paris Ouest La Défense, à Madame le Commissaire de Police Nationale de Levallois-Perret et à Madame le Chef de la Police Municipale de Levallois-Perret.

Pour le Maire, par délégation

Signé électroniquement par
Sophie DESCHIENS
04/12/2019



Sophie DESCHIENS
Adjoint au Maire délégué à la Voirie,
aux Espaces Verts, à l'Environnement
et aux Bâtiments Municipaux.

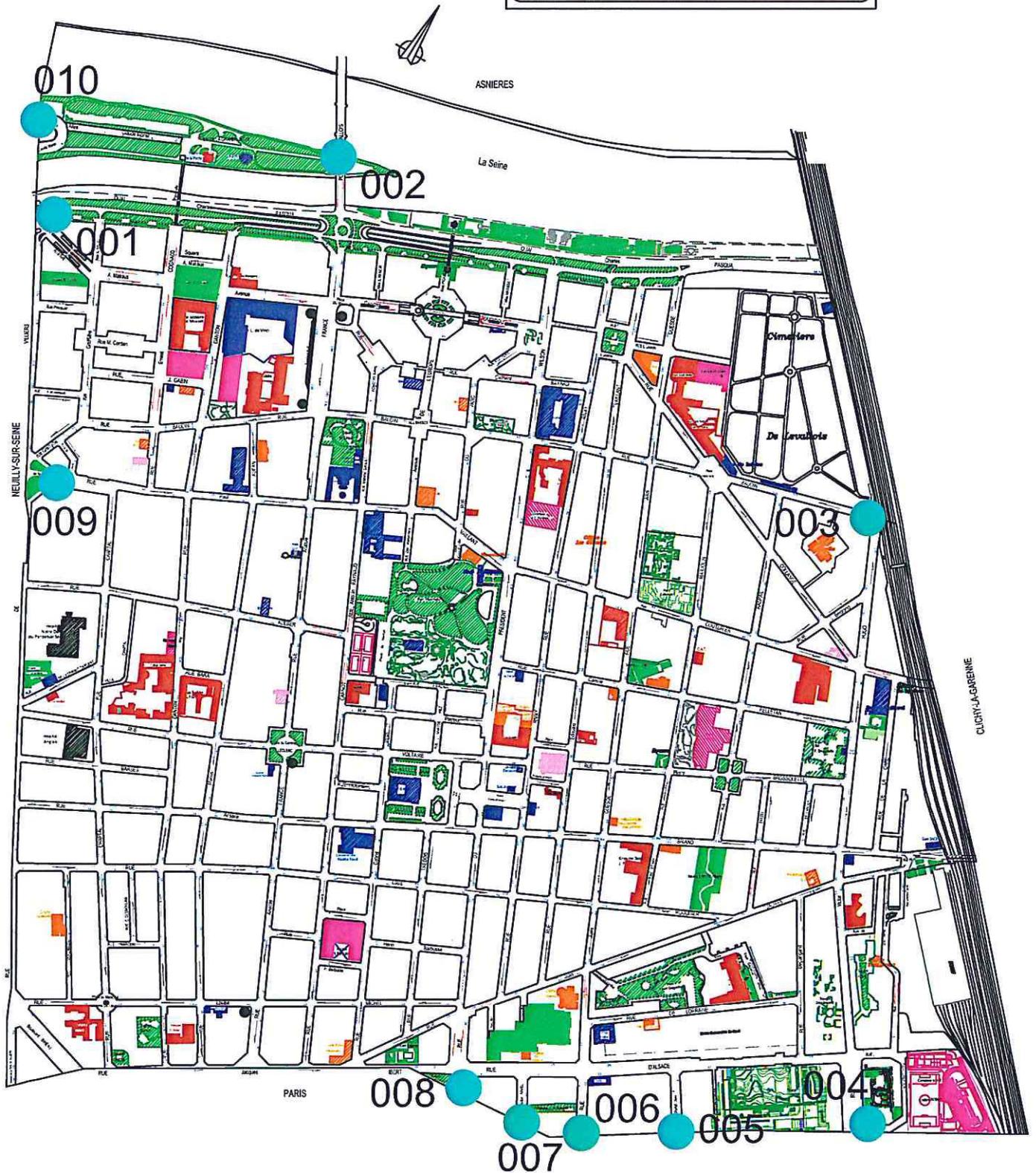
N.B. : Cet arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois suivants sa publication devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

101-109 RUE JEAN JAURES - 92300 LEVALLOIS
TEL : 01 49.68.30.00 - TELECOPIE : 01.40.89.04.98
SITE INTERNET : www.ville-levallois.fr



Jalonnement entrée de ville

LEVALLOIS - PERRET



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Arrêté fixant les limites de l'agglomération de Levallois-Perret

Date de transmission de l'acte : 09/12/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 09/12/2019

Numéro de l'acte : 900 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 092-219200441-20191204-900-AR

Date de décision : 04/12/2019

Acte transmis par : Betty TRANCART

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.4. Limites territoriales